

Interview avec M. Younes BENAKKI, Secrétaire général du CESE et de l'UCESA

L'UCESA : un levier pour renforcer et accélérer l'intégration régionale africaine

- Rôle de l'UCESA dans le processus d'intégration régionale africaine

Permettez-moi de prime abord de vous présenter l'UCESA et rappeler ses objectifs et son rôle. L'Union des Conseils Economiques et Sociaux et Institution similaires d'Afrique, connue sous l'acronyme UCESA, est une organisation régionale créée en 1994 à Abidjan (Côte d'Ivoire) qui regroupe les assemblées consultatives de dix-neuf (19) pays d'Afrique du Nord, Ouest, Centrale et Australe.

Elle assure à ce titre la représentation des conseils économiques et sociaux (CES) africains auprès des institutions et organisations régionales et internationales à l'instar du Conseil d'Administration de l'Association Internationale des Conseils Economiques et Sociaux et Institutions Similaires (AICESIS), l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et le Conseil Economique et Social des nations unies (ECOSOC), *etc.*

Les finalités principales de cette Institution consistent en l'occurrence à **soutenir le processus d'intégration africaine** et à encourager, par ailleurs, la création en Afrique de nouveaux conseils économiques et sociaux. Pour réaliser ses objectifs, l'union organise des rencontres périodiques entre les acteurs de la vie économique et sociale et facilite l'adoption de positions communes sur des sujets d'intérêt commun.

Malgré les importants efforts déployés par ses CES membres et eu égard aux nombreux défis qui se posent en matière d'intégration régionale, il ressort de l'audit institutionnel que l'UCESA n'a pas encore véritablement déployé toutes les énergies escomptées qui auraient permis de renforcer les synergies entre les différentes composantes de la société civile organisée africaine.

C'est dans ce contexte que les membres de l'UCESA ont décidé de consacrer le mandat actuel à la transformation de l'organisation afin de lui faire jouer un rôle plus accru à la satisfaction de ses membres et des citoyens africains. Ce chantier important, lancé à l'initiative du conseil économique et social et environnemental (CESE) du Royaume du Maroc qui assure la présidence de l'organisation, a pour objectifs spécifiques de :

1. Renforcer les dispositifs institutionnels et organisationnels de l'UCESA ;
2. Promouvoir un référentiel de normes et d'objectifs d'une charte sociale pour l'UCESA ;
3. Renforcer la coopération, élargir et mieux positionner l'UCESA ;
4. Porter la thématique de l'impact du « dérèglement climatique et les réponses à apporter au bénéfice des populations africaines » en co-construisant une approche participative et centrée sur le citoyen.

Il est à préciser que l'engagement du CESE à faire rayonner l'UCESA et améliorer sa contribution au processus d'intégration africaine s'inscrit aussi dans ses efforts continus visant à apporter une contribution à la dynamique nationale enclenchée

envers le continent africain. Notre conseil a en effet adopté tout récemment un avis sur l'intégration régionale du Maroc en Afrique dans lequel il recommande d'adopter le co-développement comme mode d'action pour promouvoir un partenariat mutuellement avantageux pour le Maroc et ses partenaires africains et ce, conformément à la Vision éclairée de Sa Majesté le roi Mohammed VI que Dieu L'assiste.

Comme vous le savez le rôle de la société civile organisée dans cette dynamique est capital en Afrique dans le sens où elle pourrait apporter une contribution substantielle au processus d'intégration en matière d'orientation, d'accompagnement, de sensibilisation et de plaidoyers dans les dimensions sociales, environnementales, culturelles et sécuritaires.

Pour cette raison, nous travaillons ensemble sur le renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles de notre union afin d'en faire un outil efficace pour réussir et renforcer sa contribution au processus d'intégration régionale africaine. Spécifiquement, les retombées des actions engagées par le CESE du Maroc avec l'ensemble des membres de l'UCESA visent à mieux valoriser les atouts de cette institution en particulier dans les axes stratégiques suivants :

- premièrement, apporter de la complémentarité et de la cohérence pour la constitution d'entités économiques et sociales cohérentes et viables et dans le traitement des sujets d'intérêt commun (climat, chaînes de valeur régionales, enseignement supérieur, financement, *etc.*).
- deuxièmement, renforcer le potentiel d'élargissement de l'union à d'autres pays d'Afrique Australe et de l'Est.
- troisièmement, promouvoir et partager des valeurs communes (principes et objectifs du développement humain durable en matière de droits humains civils et politiques, de droits sociaux, de droits culturels et environnementaux, de bonnes pratiques de gouvernance) et établir des indicateurs permettant de mesurer l'effectivité et la progression des objectifs fixés.
- quatrièmement, renforcer les capacités des conseils économiques et sociaux d'Afrique à travers l'amélioration des connaissances des membres sur plusieurs sujets stratégiques, la capitalisation des réussites, la promotion de participation d'experts africains aux rencontres internationales et *in fine* mieux faire valoir le point de vue de la société civile africaine sur la scène régionale et internationale. Le renforcement des capacités, qui est à la fois un moyen et une finalité, devrait permettre également à l'institution de privilégier l'approche programmatique et favoriser le développement de partenariats dynamiques.

A cet égard, la promotion de l'implication à la fois et en même temps du secteur privé, des experts, des associations, des syndicats et des ONG, est effectivement un élément important au cœur de notre action. Par exemple, étant donné le rôle central du secteur privé dans la recherche de solutions à la problématique du changement climatique, nous avons soutenu une participation des représentants de cette catégorie au côté des représentants des associations et des ONG.

- La thématique de l'impact du « dérèglement climatique et les réponses à apporter au bénéfice des populations africaines »

Le sujet du changement climatique est le thème central de la mandature marocaine pour sa présidence de l'UCESA avec pour objectif d'apporter des réponses claires aux effets du changement climatiques sur les populations africaines. Comme vous le savez, l'Afrique, plus que tout autre continent, subit de plein fouet les effets du changement climatique. Ces impacts concernent de nombreux aspects de la vie quotidienne des populations africaines et de leur environnement.

Il s'agit d'un projet conduit avec l'ensemble des CES africains dans lequel participent des experts reconnus notamment des environnementalistes, des représentants du secteur privé, *etc.* La particularité de l'approche adoptée réside dans son caractère participatif et inclusif qui garantit une plus grande prise en compte des avis des citoyens africains dans la définition des problématiques et la formulation des solutions.

Le but de notre démarche est de faire valoir la position et le point de vue de la société civile africaine pour réussir une transition écologique juste transformant le défi du dérèglement climatique en opportunité de mobilisation et de convergence des efforts pour un développement économique et social durable au service des citoyens africains.

Plus spécifiquement, notre démarche consiste à construire, avec les citoyens africains, en tenant compte des spécificités des différents pays, des prises de positions communes et des recommandations d'actions pour une justice climatique effective, une croissance verte inclusive et un mouvement vert africain.